

Contribution Des Marches Au Développement Local Des Communes Du Département De L'Ouémé Au Bénin

KOUMAGNON D. Raymond W. Aurel

Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales / Faculté des Sciences Humaines et Sociales /
Université d'Abomey-Calavi

Mail : aurelkoum78@gmail.com



Résumé – Dans les communes du département de l'Ouémé, les recettes proviennent essentiellement des droits de place, de la location des biens, meubles et immeubles, puis de la contribution des recettes des infrastructures marchandes au financement du développement communal. L'objectif global de cette recherche est d'étudier la contribution des marchés au développement local des communes du département de l'Ouémé.

La recherche documentaire et les enquêtes de terrain ont été les techniques de collecte des données. Les outils utilisés pour la collecte des données sont essentiellement un questionnaire, un guide d'entretien et une grille d'observation. Le modèle FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) a été utilisé pour l'analyse des résultats.

Le taux de contribution des recettes collectées sur les marchés de Porto-Novo au budget communal évolue de façon discontinue. Sur la période considérée (de 2002 à 2021), les 1 281 421 340 FCFA collectés sur les marchés représentent 3,68 % du budget de fonctionnement cumulé qui est de 34 801 013 287 FCFA. On note une fluctuation du taux de contribution des marchés au budget communal à Adjara. Celui-ci est passé de 0,24 % en 2002 à 0,36 % en 2021, avec de nombreuses périodes de baisse. En effet, la contribution des marchés est descendue parfois jusqu'à moins de 0,2 % (2004 à 2014 et 2019). Elle n'a jamais excédé 0,36 % soit une recette en FCFA de 3 515 800 (pour un budget de 980 760 500) qui se trouve être son maximum atteint en 2021. Sur fonds propres de la mairie de Porto-Novo, les centres de santé de Foun-Foun et d'Attakè ont par exemple été réhabilités à travers l'élargissement des locaux dont la salle d'opération pour mettre le personnel à l'aise. Le coût des travaux est évalué à une somme de 34 000 000 de FCFA. En plus de ceci, les toitures ont été réfectionnées dans d'autres centres de santé pour une valeur financière de 55 000 000 de FCFA.

Mots clés – Ouémé ; Commune ; Recette ; Contribution ; Développement.

Abstract – In the municipalities of the Ouémé department, revenue comes mainly from space rights, the rental of goods, furniture and buildings, then the contribution of revenue from market infrastructures to the financing of municipal development. The overall objective of this research is to study the contribution of markets to the local development of municipalities in the Ouémé department.

Documentary research and field surveys were the data collection techniques. The tools used for data collection are essentially a questionnaire, an interview guide and an observation grid. The SWOT model (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats) was used to analyze the results. The contribution rate of revenue collected on the Porto-Novo markets to the municipal budget evolves discontinuously. Over the period considered (from 2002 to 2021), the 1,281,421,340 FCFA collected on the markets represent 3.68% of the cumulative operating budget which is 34,801,013,287 FCFA. There is a fluctuation in the contribution rate of markets to the municipal budget in Adjara. This increased from 0.24% in 2002 to 0.36% in 2021, with numerous periods of decline. In fact, the contribution of the markets has sometimes fallen to less than 0.2% (2004 to 2014 and 2019). It has never exceeded 0.36%, i.e. a revenue in FCFA of 3,515,800 (for a budget of 980,760,500) which happens to be its maximum reached in 2021. With the Porto-Novo town hall's own funds, the Foun-Foun and Attakè health centers were, for example, rehabilitated by expanding the premises, including the operating room, to put staff at ease. The cost of the work is estimated at a sum of 34,000,000 FCFA. In addition to this, the roofs were repaired in other health centers for a financial value of 55,000,000 FCFA.

Keywords – Ouémé; Commune; Recipe; Contribution; Development.

INTRODUCTION ET JUSTIFICATION DU SUJET

Un peu partout dans le monde, la naissance et le développement des marchés ont coïncidé avec le besoin des hommes d'échanger des produits, au départ essentiellement agricoles. Progressivement, ces échanges se sont étendus à d'autres secteurs et le rayonnement des marchés a dépassé leur cadre géographique et mobilise une diversité d'acteurs (L. Wilhelm, 1997, p.16).

En Afrique, les marchés sont aussi vieux que les Etats. Sur ce continent, dans chaque pays, l'on trouve au moins un marché de référence autour duquel gravitent des centaines d'autres, le tout formant un réseau grâce aux différents acteurs qui les animent (E. Tollens, 1997, p.12).

Au Bénin, les marchés constituent l'un des cadres de vente des produits (A. Poyau, 2008, p.56). En effet, ils sont de véritables lieux d'échanges commerciaux et drainent toute une gamme de marchandises, de capitaux, de services et de personnes. Selon M. E. Djivo (2009, p. 67), les marchés assurent les transactions et le bien-être des populations aussi bien en milieux urbains que ruraux. Ils apparaissent comme un levier, un moteur sur lequel repose tout processus de structuration urbaine et constituent une forme de pratiques sociales, souvent, caractéristiques des différents groupes socio-culturels (J. Beaujeu-Garnier, 1977, p.125). Ils jouent un rôle capital dans l'économie du pays en général, et des communes en particulier. De même, ces centres constituent par conséquent de véritables lieux d'échanges, de transaction des produits agricoles et manufacturés, capables de dynamiser l'essor économique des régions (L. O. A. Lalèyè, 2017, p.34). Avec l'avènement de la décentralisation où les communes doivent se prendre en charge grâce aux moyens dont elles disposent, les marchés constituent les poumons, voire le moteur de l'économie de bon nombre d'entre elles (A. Adégbinni et A. Bachabi, 2005, p. 44). C'est même l'émergence de ces marchés qui constitue le support incontestable de développement endogène ou local des communes voire des départements (J. O. Igué, 2008, p. 35). Ce type de développement dépend de la contribution des marchés aux budgets communaux.

Les communes du département de l'Ouémé, situé au Sud- Est du Bénin, région à forte potentialité agricole et zone de transit (C. Ahonlonsou, 2010, p. 37), ne sont pas épargnées par cette réalité. Ces communes abritent des marchés de grande importance socio-économique. A cet effet, les infrastructures marchandes constituent l'une des sources de mobilisation des ressources financières pour les communes béninoises à cette ère de la décentralisation (S. Zannou et S. B. Tchaou, 2022, p. 56). Les recettes proviennent essentiellement des droits de place, de la location des biens, meubles et immeubles, puis de la contribution des recettes des infrastructures marchandes au financement du développement communal. (C. A. Gomez, 2020, p. 362). Les communes béninoises collectent deux types de ressources propres : les recettes fiscales et les recettes non fiscales. Les recettes liées aux infrastructures marchandes sont classées dans la catégorie des ressources non fiscales. Les recettes susceptibles d'être générées par ces équipements peuvent couvrir entièrement les besoins de fonctionnement de la commune et parfois même dégager un surplus pour l'investissement. Ils constituent les éléments clés autour desquels est structuré l'espace communal. Ainsi, leur bonne gestion devrait être un levier d'impulsion au développement local. (Y. Bengaly et S. Camara, 2009, p. 42).

I. SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU MILIEU

Le département de l'Ouémé est situé au sud-est du Bénin, entre 6°21' et 6°58' de latitude nord d'une part et entre 2°21' et 2°43' de longitude Est, d'autre part. Il est limité : au Nord par le département du Zou ; au Sud par l'océan Atlantique et le département du Littoral ; à l'Ouest par le département de l'Atlantique ; et à l'Est par la République Fédérale du Nigeria (figure 1).

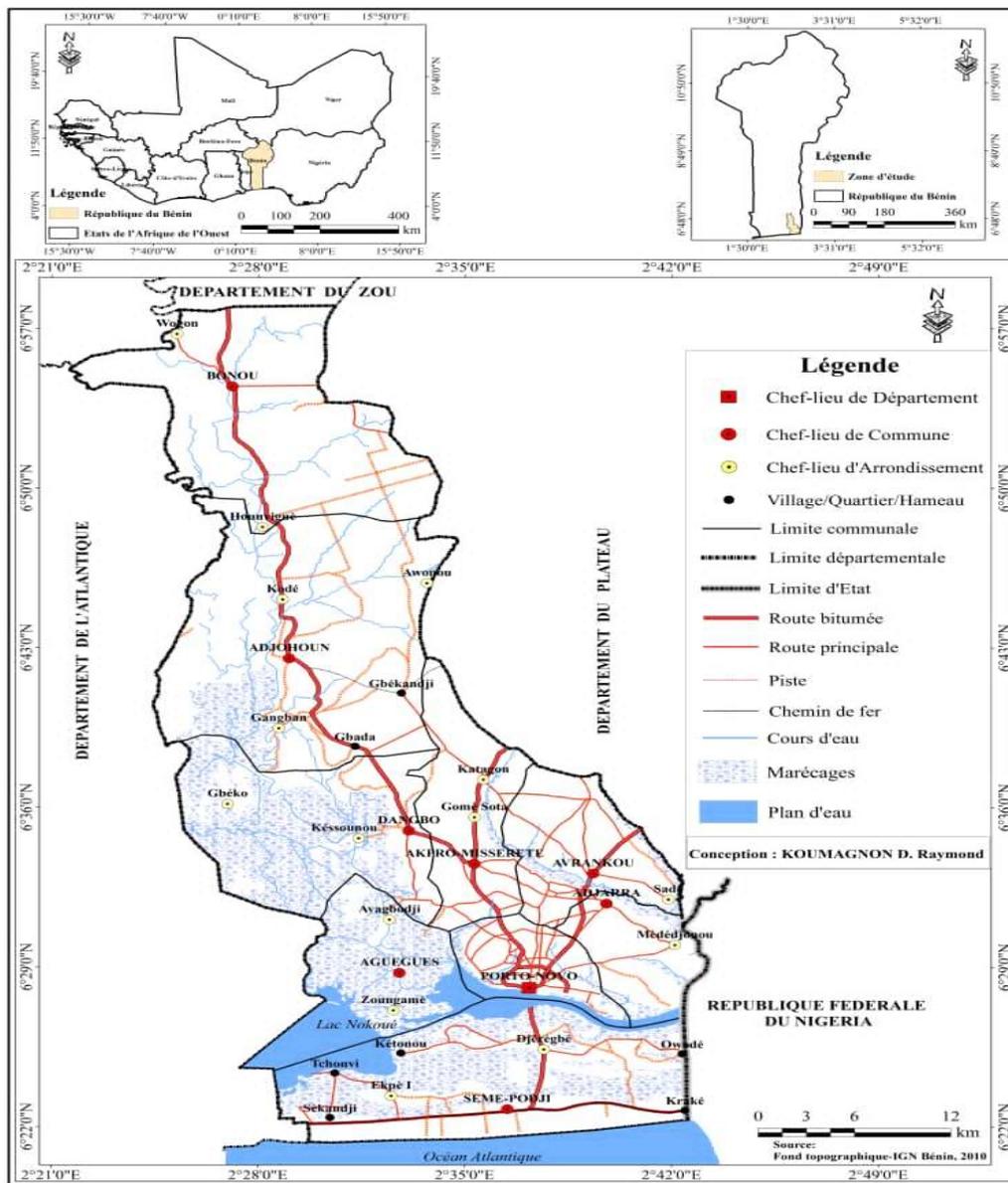


Figure 1 : Situation géographique et découpage administratif des communes du département de l’Ouémé

II. MATÉRIEL ET MÉTHODES

La méthodologie prend en compte la collecte des données, le traitement des données et l’analyse des résultats.

- **Recherche documentaire**

La recherche documentaire est basée sur la bibliographie existante et disponible sur place. Elle concerne surtout les documents écrits, graphiques et tableaux liés au sujet de recherche. Plusieurs documents généraux et spécifiques disponibles dans différentes structures au niveau académique et institutionnel sont consultés et exploités. La recherche documentaire a permis de disposer des informations qui ont servi à enrichir la problématique. Elle a aussi permis de collecter des informations d’ordre méthodologique et des données quantitatives. L’ensemble des données de sources documentaires est complété par les données de terrain.

- **Travaux de terrain**

Les travaux exploratoires consistent à identifier les marchés d’étude et les populations cibles de la recherche.

➤ **Données et informations utilisées**

Les données et les informations collectées sont variées et proviennent de plusieurs sources. Elles sont à la fois quantitatives et qualitatives. Il s'agit de :

- données relatives aux caractéristiques générales des marchés (fonctionnement, structure des hangars, boutiques et magasins, organisation des activités, origine des différents produits vendus, prix pratiqués sur les marchés, différents rôles des acteurs économiques...) et des communes du département de l'Ouémé. Elles sont recueillies auprès des C / SEM, des marchands et des courtiers. Elles permettent d'apprécier l'organisation des activités, de percevoir l'état des infrastructures marchandes existantes dans les marchés puis leur contribution au développement des communes ;
- les données relatives aux différentes infrastructures socio-économiques érigées dans les marchés. Elles sont tirées des rapports annuels d'activités des maires de 2002 à 2021 et des travaux de terrain. Elles permettent d'apprécier la capacité d'accueil et la compétitivité des centres d'échanges.

➤ **Identification des marchés d'étude**

Au nombre des critères de sélection des marchés enquêtés, on a la situation géographique des marchés, l'état et les types d'infrastructures marchandes. L'importance et la spécificité des produits échangés, ont aidé à l'identification des marchés d'enquêtes. Chacun de ces critères a une importance qu'il convient de décrire.

L'ensemble des critères a fondamentalement servi à sélectionner 14 des 87 marchés du département de l'Ouémé, à raison de deux marchés par Commune. Il s'agit des marchés :

- Ouando et Kpétukpinmèdé dans la commune de Porto-Novo ;
- Kpètu et Gbangnito dans la commune d'Adjarra ;
- Dangbo- centre et Hozin dans la commune de Dangbo ;
- Azowlissè et Akpadanou dans la commune d'Adjohoun ;
- Akpro et Zèglè dans la commune d'Akpro-Misséréti ;
- Déssent et Houndoto dans la commune d'Avrankou ;
- Houéssi et Kraké dans la commune de Sèmè-Kpodji.

➤ **Populations cibles et critères de choix**

L'enquête couvre tous ces marchés et leurs différents acteurs. La technique de choix raisonné est utilisée pour identifier les différents acteurs (les marchands, les acheteurs, les transporteurs, les producteurs, les courtiers) et les différentes personnes ressources impliquées dans le fonctionnement, le rayonnement et la gestion de ces centres d'échanges. Le choix des personnes enquêtées repose sur les critères ci- après :

- être impliqué dans le fonctionnement, le rayonnement et la gestion des marchés des communes du département de l'Ouémé. Ce critère a été retenu pour permettre d'apprécier le rôle de chaque acteur dans le fonctionnement, la gestion des marchés et la polarisation des marchés.
- avoir vécu dans la commune tout au moins ces dix (10) dernières années avant l'enquête. Ce critère a été retenu pour apprécier la fiabilité et la constance dans la fréquentation des marchés d'une part, puis l'apport des acteurs au développement des communes du département de l'Ouémé d'autre part. Ces différents critères ont permis d'identifier les acteurs suivants :
- au niveau des acteurs des marchés : marchands, acheteurs, transporteurs, producteurs, courtiers ;
- pour le compte des personnes ressources : les Maires, les SE, les CA, les présidents de commission, les Responsables des Affaires Financières et Economique (RAFE) ,les Responsables des Services Techniques (RST), les Responsables des Affaires Domaniales et Environnementales (RADE), les Receveur-Percepteurs et d'autres responsables des services déconcentrés de l'Etat, des ONG et des Fondations.

➤ **Echantillonnage**

La population cible est constituée des différents acteurs qui fréquentent les marchés et des personnes ressources. Etant donné que les marchés n'ont pas la même taille, et tenant compte du flux des acteurs cités plus haut, il est interrogé un nombre fixe d'acteurs par marché (tableau IV). Le choix de ces différents acteurs, notamment les acteurs des marchés s'est fait suivant un choix raisonné puisqu'aucune base de données les concernant, n'existe. L'échantillon a donc été défini par marché suivant la méthode de D. Schwartz (1995, p. 95). Sa formule est :

$$N = \frac{(Z\alpha)^2 PQ}{i^2}$$

N = la taille de l'échantillon

Zα = 1,96, écart réduit correspondant à un risque α de 5 % ;

p = proportion des acteurs des différents marchés ciblés par rapport au nombre de d'acteurs des marchés (effectif des acteurs enquêtés = 16 643 ; effectif total des acteurs des marchés = 110 135) soit p = 15,11 % ou 0,15 ;

i = précision désirée égale à 3 % ;

q = 1- p (ici, q = 84,88 % ou 0,84) ; $n = (1,96)^2 \times 0,15 (1- 0,15) / (0,03)^2 = 544,22 \approx 544$ acteurs.

Au total, 544 personnes constituées de différents acteurs (marchands, acheteurs, transporteurs, producteurs, courtiers) ont été interrogées. Ils ont été répartis dans les marchés d'étude et leur nombre varie d'un marché à un autre en fonction du rayonnement voire du type de marché. En dehors de ceux-ci, la recherche s'est intéressée à d'autres cibles principales (les agents collecteurs) à cause de leurs fonctions. Ils sont au nombre de vingt (20) à être interrogés, à raison de deux (02) par marchés. Ces derniers sont des tickettiers opérant sur les marchés de Kpétu, de Ouando, de Dangbo-Centre, d'Akpro-Misséréti, de Hozin, de Azowlissè, de Déssent, de Kraké, de Kpétukpinmèd é et d'Akpadanou. Au niveau de chaque acteur, les personnes interrogées sont tirées de façon aléatoire. La taille de l'échantillon enquêté par marché et par acteur est présentée dans le tableau I.

Tableau I : Répartition des acteurs enquêtés par marché

Marché	Mar-chands	Ache-teurs	Transpor-teurs	Produc-teurs	Courtiers	Agents collecteurs	Total
Kpétu	31	21	04	05	03	02	64
Gbangnito	03	02	03	03	02	00	13
Akpro	11	06	04	03	02	02	26
Zèglè	05	04	06	04	02	00	21
Dangbo-Centre	19	11	07	05	03	02	45
Hozin	09	05	04	04	02	02	24
Ouando	48	30	13	12	06	02	109
Kpétukpinmèd é	17	11	06	03	02	02	39
Azowlissè	20	14	06	07	04	02	51
Akpadanou	9	06	03	04	03	02	25
Déssent	19	10	05	04	03	02	41
Houndoto	05	03	03	03	02	00	16

Kraké	22	15	08	04	04	02	53
Houéssi	07	05	02	03	00	00	17
Total	225	143	74	64	38	20	564

Source : Enquêtes de terrain, janvier à mai 2021

Au total 564 acteurs économiques de différentes catégories sont interrogés dans les 14 marchés des communes du département de l'Ouémé. Les marchands ambulants n'ont pas été pris en compte dans le cadre de cette recherche à cause de leur mobilité.

Signalons que les marchés de Gbangnito, de Zèglè, de Houndoto et de Houéssi ne disposent pas d'agents collecteurs car ils sont gérés par le pouvoir traditionnel. Dans ces derniers, la collecte des taxes se fait par les personnes désignées par les sages du lieu d'implantation du marché. A ces acteurs économiques s'ajoutent 50 personnes ressources (tableau II).

Tableau II : Récapitulatif des personnes ressources enquêtées

Personnes ressources	Effectifs
Maires	04
CA	06
SE	04
Présidents de commission	5
Chefs de quartier	14
Responsables des Affaires Financières et Economiques	03
Responsables des Services Techniques	2
Chefs Service Technique	3
Receveur - Percepteurs	4
Responsables d'ONG	03
Représentants des organismes internationaux (GIZ)	02
Total	50

Source : Enquêtes de terrain, janvier à mai 2021

La lecture du tableau II montre que les 50 personnes ressources interviewées sont issues de différentes catégories socioprofessionnelles et réparties sur les neuf (09) communes du milieu de recherche.

Au total, 614 personnes sont prises en compte par la recherche. Pour apprécier les différents aspects de cette recherche, des techniques, matériels et outils particuliers ont été utilisés.

➤ Techniques de collecte des données

Les investigations socio-anthropologiques sont réalisées auprès des différentes cibles de la recherche.

- Observation directe

L'observation directe a permis de mieux appréhender plusieurs paramètres dans les marchés (état et capacité d'accueil des infrastructures marchandes, organisation des activités, dynamisme des acteurs, etc.).

- **Enquêtes par questionnaire**

Les questionnaires élaborés ont été administrés aux acteurs ciblés. Ces questionnaires permettent d'avoir des éléments d'appréciation sur la contribution des marchés au développement des communes. Ces enquêtes ont couvert entièrement tous les marchés d'étude dans le cadre de cette recherche.

- **Entretiens individuels**

Ce sont des techniques très précieuses pour la collecte des informations fiables. Dans le cadre de cette recherche, les entretiens directifs et semi-directifs sont utilisés. Ils sont conduits au moyen d'un guide d'entretien adressé aux personnes responsables à divers niveaux, notamment les élus locaux (Maires, CA, Présidents de Commission et Conseillers), les directeurs et les chefs des services municipaux et communaux puis les chefs des services déconcentrés de l'Etat. A ces personnes ressources s'ajoutent, les responsables de certaines ONG qui œuvrent pour le bien-être de la communauté. Les personnes rencontrées sont interrogées sur la contribution des marchés au développement des communes.

➤ **Outils de collecte des données**

Plusieurs outils sont utilisés lors de la collecte des informations sur le terrain. Il s'agit notamment de la grille d'observation, des questionnaires, du guide d'entretien.

- **Grille d'observation**

Une grille d'observation permet également de voir l'ampleur les caractéristiques des marchés et d'autres infrastructures socio-collectives réalisées dans le cadre du développement local des communes de l'Ouémé.

- **Questionnaires**

Dans le cadre de la collecte des données, les questionnaires sont élaborés. Ils sont administrés aux acteurs économiques (marchands, clients, prestataires de service, agents collecteurs des taxes et droits de places).

- **Guide d'entretien**

Les guides d'entretiens sont réalisés et administrés aux élus locaux (les Maires, les Chefs d'Arrondissement, les Conseillers, les présidents de commissions), au personnel administratif des mairies notamment les SE, les RADE, les C/SPU, les RAFE, aux chefs de services déconcentrés de l'Etat et au personnel de certaines ONG impliquées dans le développement des communes.

➤ **Matériels de collecte des données**

Il s'agit de :

- ❖ un appareil photographique pour la prise des vues d'illustration jugées importantes et nécessaires pour la recherche ;
- ❖ un appareil GPS (*Global Positioning System*) pour la prise des coordonnées géographiques des sites de marchés et bien d'autres équipements socio- communautaires érigés dans chaque commune ;
- ❖ un enregistreur pour une restitution fidèle des informations collectées auprès des groupes cibles ;
- ❖ des fonds de cartes pour réaliser et illustrer la répartition spatiale des marchés étudiés.

➤ **Traitement des données et informations**

Les différentes fiches de questionnaires et de guides ont été d'abord dépouillées manuellement, ensuite codées et dénombrées. Les données issues du dépouillement, ajoutées à celles recueillies au niveau des sources documentaires ont constitué la base de données traitées et exploitées aux plans qualitatif et quantitatif. Les données ont été traitées avec plusieurs méthodes et logiciels. Pour la saisie informatique des données, il a été réalisé un masque de saisie de données à l'aide du logiciel EPI DATA (Epi 3.1) avec un programme de contrôle de fourchettes et d'étendues pour ne saisir que des valeurs ou chaînes de caractères autorisés. L'apurement de la base de données est obtenu par la vérification des données et la correction des erreurs de saisie. Enfin, les données sont exportées dans le logiciel SPSS, version 17.0 pour la tabulation.

➤ **Modèle d'analyse des résultats de la recherche**

L'analyse des résultats permet d'établir des liens entre les informations recueillies, de faire des comparaisons, de les synthétiser afin de les présenter sous forme de figures, tableaux, etc. Ainsi, le modèle FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces) est utilisé pour analyser les résultats.

III. RÉSULTATS

3.1. Evolution des recettes des marchés et de leurs proportions dans le budget de la commune de Porto-Novo

Les recettes générées par les marchés de la commune de Porto-Novo ont connu une évolution croissante fondamentalement due aux réformes initiées et soutenues par le Conseil Municipal qui, après une période d'affermage peu concluante a repris leur gestion en main. Comme le présente le tableau III, de 2002 à 2021, plus d'un milliard de FCFA a été collecté sur l'ensemble des marchés de la Commune.

Tableau III : Recettes (FCFA) générées par les marchés de la Commune de Porto-Novo de 2002 à 2021

Années	Ensemble des marchés	Ouando	Kpétukpinmèdé
2002	2 115 715	650 415	00
2003	2 230 840	870 720	00
2004	2 810 650	901 250	00
2005	3 255 900	1 500 780	00
2006	2 746 900	1 420 650	00
2007	19 099 525	14 601 175	00
2008	43 105 875	39 100 850	00
2009	67 463 775	50 831 450	00
2010	64 194 800	31 185 750	00
2011	55 765 000	37 654 345	2 346 780
2012	76 539 700	69 574 200	3 456 890
2013	78 367 650	59 143 050	3 670 950
2014	80 770 200	62 754 300	5 345 600
2015	97 346 400	67 413 950	7 852 120
2016	79 715 600	64 840 320	5 960 830
2017	120 684 900	85 123 415	9 812 475
2018	109 712 750	83 792 820	8 515 780
2019	110 122 400	84 816 975	9 050 940
2020	104 632 200	81 218 630	9 230 855
2021	160 740 560	113 850 720	12 413 850
Total	1 281 421 340	951 245 765	77 657 070

Source : Compte administratif de la mairie de Porto-Novo, 2002 à 2021

Au marché de Ouando, de 2002 à 2021 il a été collecté 951 245 765 FCFA. La baisse progressive des recettes observée à partir de 2016 sur ce marché et à partir de 2018 dans la Commune est liée aux effets des travaux d'aménagement des marchés de Ouando et d'Ahouangbo initiés par le Gouvernement dans le cadre du PAG 1. Ces travaux ont entraîné un déplacement des marchands vers d'autres sites sommairement aménagés, sur ces sites, certains marchands se retrouvent sans abris et du coup s'opposent au paiement des droits de places. De même, les hangars prévus pour les abriter sont en nombre limité et obligent certains (35 %) à rester chez eux pour vendre. L'insuffisance d'agents collecteurs et la complaisance de certains d'entre-eux font également partie des causes de la baisse des recettes. Bien que déjà fonctionnel en 2002, le marché de Kpétukpinmédé n'a généré aucune recette jusqu'en 2010 à cause des difficultés de fonctionnement qui l'ont caractérisé.

3.1. 1. Evolution des taux de contribution des marchés au budget de la Commune

Cette partie retrace les recettes collectées dans les marchés de la commune de Porto-Novo. La figure 2 traduit l'évolution du taux de contribution au budget exécuté des recettes collectées sur les marchés de Porto-Novo de 2002 à 2021.

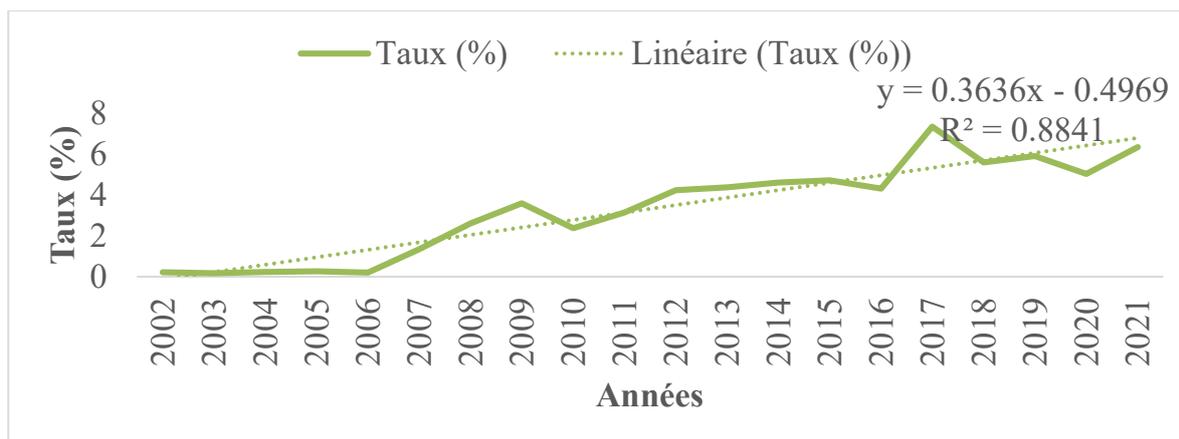


Figure 2 : Evolution du taux de contribution des recettes collectées sur les marchés de Porto-Novo au budget exécuté dans la commune de 2002 à 2021

Source : Compte administratif de la mairie de Porto-Novo, 2002 à 2021

L'analyse de la figure 2 montre que le taux de contribution des recettes collectées sur les marchés de Porto-Novo au budget communal évolue de façon discontinue. Il est passé de 0,22 % en 2002 à 3,58 % en 2009 avant de chuter à 2,37 % en 2010. Dès lors, il a graduellement évolué pour atteindre son maxi qui est de 7,33 % en 2017 ; ce qui correspond en FCFA à une contribution de 120 684 900 pour un budget établi à 1 645 789 714. Depuis 2017, ce taux, malgré l'augmentation des recettes par moment a progressivement baissé pour atteindre 6,32 % en 2021 soit une mobilisation de 160 740 560 FCFA pour un budget exécuté de 2 542 712 430 FCFA. Sur la période considérée (de 2002 à 2021), les 1 281 421 340 FCFA collectés sur les marchés représentent 3,68 % du budget de fonctionnement cumulé qui est de 34 801 013 287 FCFA.

3.2. Evolution des recettes des marchés et de leurs proportions dans le budget de la Commune de Sèmè-Podji

Kraké est le plus important marché de la commune de Sèmè-Podji et dans lequel la majorité des recettes est collectée. Le tableau IV présente l'évolution des recettes issues de la gestion des marchés dans Commune de Sèmè-Podji de 2002 à 2021.

Tableau IV : Recettes (FCFA) générées par les marchés de la Commune de Sèmè-Podji de 2002 à 2021

Années	Ensemble des marchés	Kraké
2002	2 450 920	1 310 420
2003	2 650 315	1 350 810
2004	3 125 740	1 555 400

2005	3 305 830	1 505 810
2006	3 405 725	1 605 750
2007	3 560 125	1 610 630
2008	3 850 710	1 630 945
2009	3 659 050	1 420 625
2010	6 409 700	3 950 115
2011	5 760 910	3 620 750
2012	8 312 450	5 120 975
2013	5 205 780	3 450 615
2014	21 605 000	9 150 345
2015	12 943 000	7 430 925
2016	18 715 930	8 913 725
2017	26 458 700	13 413 879
2018	22 138 300	12 714 850
2019	18 702 900	8 950 740
2020	14 704 700	7 998 715
2021	25 930 412	14 613 950
Total	212 896 197	111 319 974

Source : Compte administratif de la mairie de Sèmè-Podji, 2002 à 2021

L'analyse du tableau permet de constater que sur 212 896 197 FCFA mobilisés dans l'ensemble des marchés de la Commune de 2002 à 2021, 11 319 974 FCFA (52,29 %) l'ont été sur le seul marché de Kraké, un centre important d'échange. Selon les responsables de la municipalité, l'augmentation des recettes observée de 2002 à 2010, est due à la construction de quelques modules de hangars, de magasins et de quelques toilettes par la mairie afin de soulager la peine des populations. Ils accueillent un nombre important de marchands le jour de tenue de marché. Certains s'acquittent de leur droit de places afin d'éviter la confiscation de leurs marchandises, tandis que d'autres s'opposent au paiement car ils subissent de lourdes pertes des produits surtout périssables. De 2014 à 2021, il est observé une forte augmentation des recettes mobilisées sur les marchés, ceci est lié aux nouvelles reformes marquées par le recrutement et la formation de nouveaux agents collecteurs. Ils sont rémunérés au prorata des recettes mobilisées par tenue de marché.

3.2.1. Taux de contribution des marchés au budget de la Commune

Cette rubrique aborde les différentes recettes collectées sur l'ensemble des marchés de la commune de Sèmè-Podji. La figure 3 traduit l'évolution du taux de contribution au budget exécuté des recettes collectées sur les marchés de Sèmè-Podji de 2002 à 2021.

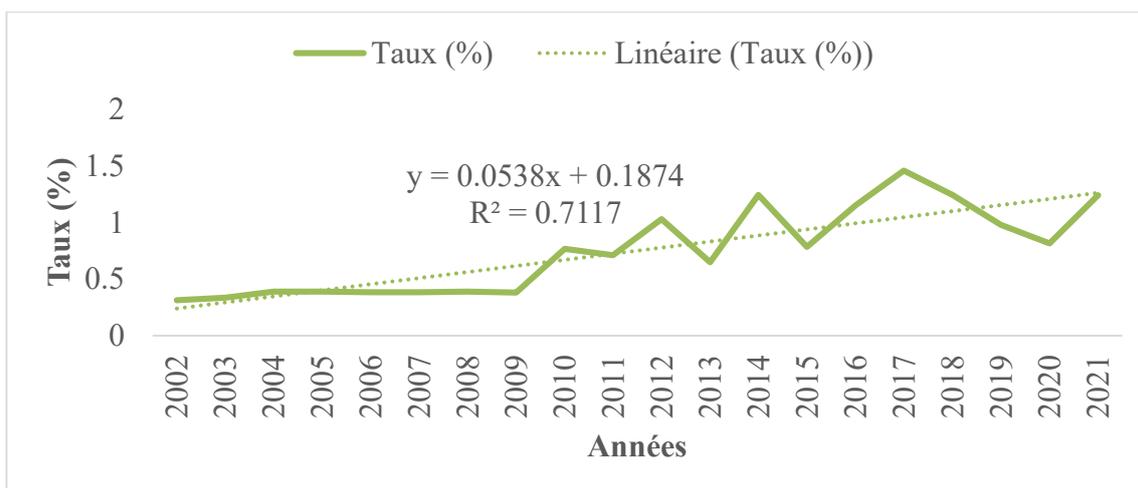


Figure 3 : Evolution du taux de contribution des recettes collectées sur les marchés de Sèmè-Podji au budget exécuté dans la commune de 2002 à 2021

Source : Compte administratif de la mairie de Sèmè-Podji, 2002 à 2021

La courbe du taux de contribution des recettes collectées sur les marchés de Sèmè-Podji au budget exécuté de 2002 à 2021 traduit une évolution en dents de scie pour des raisons essentiellement liées à la fois à la hausse interannuelle du budget mais également à l'inconstance de la croissance des recettes.

De 2002 à 2021, le taux de contribution des marchés au budget est passé de 0,32 % à 1,24 %. La contribution maximale, tant en pourcentage qu'en FCFA, est observée en 2017 (soit 1,46 % pour 26 458 700 FCFA de recettes). Après la période 2002 à 2011, les années 2013, 2015, 2019 et 2020, apparaissent comme celles où ce taux est encore descendu en dessous de 1 %.

Globalement, dans la commune de Sèmè-Podji de 2002 à 2021, pour un budget cumulatif de 24 642 410 723 FCFA, les marchés ont contribué à hauteur de 212 896 197 FCFA soit un peu plus de 0,86 %. Ce taux représente également la moyenne annuelle. Ainsi, par exemple, l'on peut dire que sur 100 FCFA investi dans la commune, les marchés contribuent à hauteur de 0,86 FCFA.

3.3. Evolution des recettes des marchés et de leurs proportions dans le budget de la commune d'Adjarra

Kpétu est le principal marché de la commune d'Adjarra. Il a fourni 17 019 735 FCFA (tableau XXI) soit 62,85 % des recettes mobilisées de 2002 à 2021 dans la Commune. Sur la même période, 27 081 150 FCFA ont été mobilisés pour l'ensemble des marchés de la Commune. Le pic de la mobilisation est de 3 515 800 FCFA (2021) et la valeur la plus basse a été de 720 000 FCFA en 2008.

Tableau V : Recettes (FCFA) générées par les marchés de la Commune d'Adjara de 2002 à 2021

Années	Ensemble des marchés	Kpétu
2002	1 000 000	695 350
2003	1 000 000	705 415
2004	1 050 250	750 230
2005	1 000 750	832 650
2006	950 320	910 715
2007	1 350 415	1 005 855
2008	720 000	513 400
2009	785 450	650 230
2010	1 100 740	780 570
2011	930 425	585 775
2012	1 170 000	958 880
2013	870 000	560 420
2014	820 000	510 700
2015	1 646 400	850 900
2016	1 377 550	759 780
2017	1 499 950	725 115
2018	2 131 000	750 810
2019	1 142 100	921 805
2020	3 020 000	1 500 430
2021	3 515 800	2 050 705
Total	27 081 150	17 019 735

Source : Compte administratif de la mairie d'Adjara, 2002 à 2021

Dans cette commune, les variations de recettes sont liées à un manque d'infrastructures marchandes modernes et à l'insuffisance des agents collecteurs ainsi qu'à l'absence de gestionnaires de marchés.

3. 3.1. Evolution de taux de contribution des marchés au budget de la Commune

Dans la Commune d'Adjara, de 2002 à 2021, le budget exécuté est évalué à 13 765 328 568 FCFA, pour une contribution directe des marchés s'élevant à 27 081 150 FCFA ; ce qui représente un taux de 0,2 %. La figure 4 traduit l'évolution annuelle du taux de contribution au budget exécuté des recettes collectées sur les marchés de 2002 à 2021.

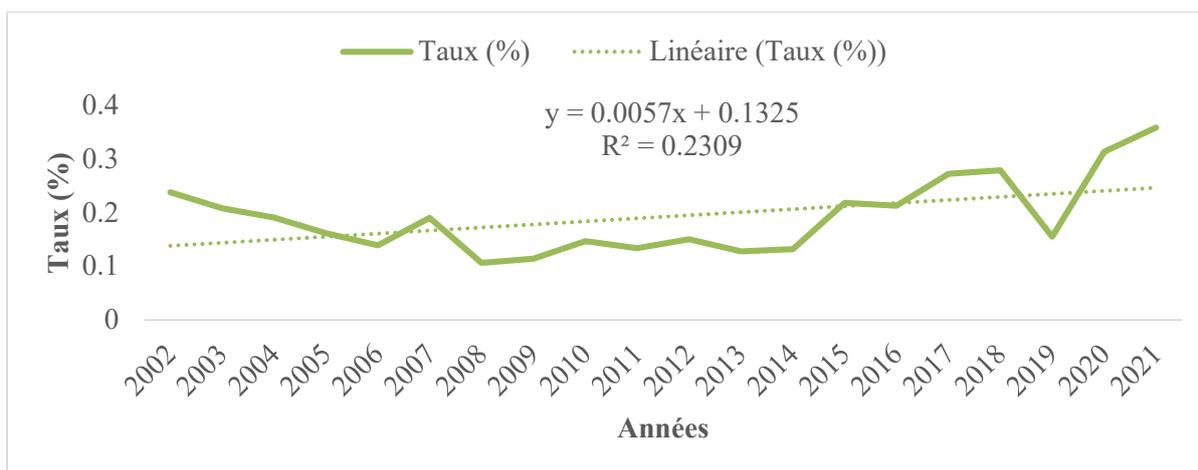


Figure 4 : Evolution du taux de contribution des recettes collectées sur les marchés d’Adjarra au budget exécuté dans la commune de 2002 à 2021

Source : Compte administratif de la mairie d’Adjarra, 2002 à 2021

La figure 4 montre une fluctuation du taux de contribution des marchés au budget communal à Adjarra. Celui-ci est passé de 0,24 % en 2002 à 0,36 % en 2021, avec de nombreuses périodes de baisse. En effet, la contribution des marchés est descendue parfois jusqu’à moins de 0,2 % (2004 à 2014 et 2019). Elle n’a jamais excédé 0,36 % soit une recette en FCFA de 3 515 800 (pour un budget de 980 760 500) qui se trouve être son maximum atteint en 2021. Les marchés contribuent ainsi peu au budget communal à Adjarra.

3.8. Apports des marchés au développement local dans les communes du département de l’Ouémé

3.8.1. Infrastructures sociales et économiques réalisées, réfectionnées et équipées sur fonds propres des communes

Par fonds propres, l’on entend l’ensemble des différentes recettes collectées sur l’étendue d’une commune. Dans les communes de l’Ouémé, l’ensemble des recettes générées par les marchés occupent une place prépondérante dans le financement de la construction, la réfection et l’équipement des infrastructures sociales et économiques indispensables pour la vie des populations. Ainsi, les informations collectées dans les mairies ont révélé que les communes de Porto-Novo, de Akpro-Misséré et de Sèmè-Podji ont réalisé sur fonds propres des infrastructures socio-économiques, éducatives et culturelles. Au rang de celles-ci, l’on note la construction et l’équipement des salles de classes, les centres de santé et de loisirs. A titre illustratif, la commune de Porto-Novo, sur fonds propres mobilisés a investi une somme de FCFA de 350 000 000 dans la réalisation des infrastructures routières. En effet, cette ressource a servi au pavage et à l’assainissement de la voie Guévié-Saint Pierre Paul sur un tronçon de 950 m linéaire. De même, il y a eu le pavage de l’intérieur et des voies d’accès au Lycée Technique Commercial de Porto-Novo pour une somme de 10 000 000 de FCFA. Ceci, surtout pour faciliter la circulation des populations et les apprenants en temps de pluies (photo 1).



Photo 1: Infrastructures routières aménagées aux populations dans la ville de Porto-Novo

Prise de vue : R. Koumagnon, mai 2021

La photo 1 montre une artère aménagée pour faciliter le déplacement des populations dans la ville de Porto-Novo. De plus, la commune de Porto-Novo a équipé les centres de santé de Louho en quinze (15) lits métalliques, d'une (01) table pour accouchement et d'une dizaine (10) matelas pour un coût total de 22 000 000 FCFA. Elle a également équipé respectivement le CHDO et la clinique Louis Pasteur (une structure privée), d'une couveuse et d'une table d'opération et ce, pour un montant de 18 765 820 FCFA. Tous ces équipements permettent aux praticiens hospitaliers de vite prendre en charge les malades et de limiter les complications aux conséquences graves.

Sur fonds propres de la mairie de Porto-Novo, les centres de santé de Foun-Foun et d'Attakè ont par exemple été réhabilités à travers l'élargissement des locaux dont la salle d'opération pour mettre le personnel à l'aise. Le coût des travaux est évalué à une somme de 34 000 000 de FCFA. En plus de ceci, les toitures ont été réfectionnées dans d'autres centres de santé pour une valeur financière de 55 000 000 de FCFA.

Par ailleurs, les occupants de l'ancienne place de l'indépendance ont reçu sur fonds propres de la même commune à titre de dédommagement une somme de 210 000 000 de FCFA pour libérer l'espace. Cette libération a permis le lancement de la réalisation de ponts reliant les quartiers de la ville de Porto-Novo aux autres communes environnantes telles que Akpro-Misséréte, Dangbo, Avrankou et Adjarra. Enfin, une partie de cette mobilisation supporte les dépenses de souveraineté de la commune regroupant les salaires, les factures d'électricité et d'eau courantes, l'entretien des bureaux des services publics et autres (les places publiques, les mosquets et les églises).

Selon les mêmes informations, le conseil communal d'Akpro-Misséréte a aussi réalisé et réfectionné les infrastructures sociales, économiques et hydrauliques dans certains villages et quartiers de villes de la commune. Ces réalisations permettent de réduire la peine des populations à laquelle les élus ne cessent de penser. En effet, il a construit des salles de classes dans les écoles primaires de Vakon-gbo et de Hounli respectivement pour un coût total de 27 568 000 et 25 975 560 de FCFA. Il a aussi recruté au profit de ces écoles trois instituteurs de niveau moyen rémunérés mensuellement à 45 000 FCFA. Cet investissement vient réduire la pénurie d'enseignants qui caractérise les écoles de base dans la commune.

De même, d'autres mairies notamment celles de Dangbo et d'Avrankou ont fait don de 74 600 cahiers de 50 puis de 11 000 cahiers d'activités de français et de mathématiques aux écoliers des classes des cours d'initiation (CI) de leurs communes respectives. Une telle initiative va motiver les parents défavorisés à envoyer leur progéniture à l'école, car l'on rencontre parfois dans ces contrées de l'Ouémé de petits enfants abandonnant les classes au profit de la vente des produits de tous genres, faute de fournitures scolaires.

La commune d'Avrankou a fait don de médicaments d'un montant de 24 456 765 FCFA aux personnes vulnérables internées dans ses centres de santé. Elle vient par ce geste soulager les indigents, victimes des maladies tropicales (paludisme, tuberculose...).

Par ailleurs, les informations collectées ont révélé également qu'une partie des mêmes fonds a servi au recrutement et à la formation de 140 agents pour renforcer l'existant.

La commune de Sèmè-Podji a orienté une grosse partie des fonds mobilisés dans la construction des écoles, des routes, des centres de santé et autres. C'est ainsi que la population s'est vue dotée d'une quinzaine d'écoles primaires et maternelles entièrement équipées en mobiliers et en matériels didactiques, de point d'eau sans oublier un personnel enseignant qualifié. De même, les infrastructures de communication, d'assainissement et d'hygiène indispensables pour le développement durable des communes ont été construites et/ ou réfectionnées.

La commune d'Adjohoun a construit et équipé un centre de dispensaire à Abéokouta dans l'arrondissement de Azowlissè pour un montant de 32 000 000 FCFA. La photo 2 en est l'illustration.



Photo 2 : Dispensaire réalisée à Abéokouta dans la commune d'Adjohoun

Prise de vue : R. Koumagnon, mai 2021

L'observation de la photo 2 montre un dispensaire construit par le conseil communal d'Adjohoun. Il s'agit d'un bâtiment à quatre chambres équipées de dix (10) lits métalliques avec des matelas. Il sert à recevoir les femmes qui vont accoucher et à les assister lors de la naissance de leurs enfants et pendant les premiers jours du nourrisson. La réalisation de l'infrastructure dans l'arrondissement vient limiter le recours aux matrones (sages-femmes) et réduit ainsi le taux de mortalité des femmes enceintes.

Dans le même but d'améliorer l'état de santé des populations, de renforcer le niveau des apprenants, les communes ont recruté du personnel qualifié pour accompagner les actions de développement à la base. A titre illustratif, la mairie de Porto-Novo a initié le projet de Réseau de Santé Familiale. Les objectifs de ce réseau sont de lutter contre l'automédication, de promouvoir la prise en charge précoce des maladies courantes et d'insérer les jeunes professionnels de la santé dans la vie active. Un médecin et cinq infirmiers sont recrutés pour animer ce réseau et apporter les soins nécessaires aux populations.

IV. DISCUSSION

L'ensemble de ces recettes permet aux différentes communes de financer le développement local. Ce résultat est similaire à ceux de P. Agbokan (2013, p. 42). Le marché est un lieu de rencontre, de relation sociale et de travail et contribue à la mobilisation des ressources financières à travers les droits de places et les taxes. Les recettes collectées dans les différents marchés de l'Ouémé avant ou après l'ère de la décentralisation sont évaluées à des milliards de francs CFA. Ce résultat est similaire à ceux de K. Grijol (1996, p.304) et S. Zannou (2014, p.141). Pour les mairies, les ressources issues de la gestion des marchés sont utilisées pour payer les salaires, les cotisations et autres charges d'une part, dans la réfection, la réalisation et l'équipement des infrastructures

socio-communautaires, puis dans l'aménagement des infrastructures routières d'autre part. Ce résultat est similaire à ceux de P. Leu (2008, p. 65).

L'intervention directe des Communes de l'Ouémé dans la gestion des marchés pour le prélèvement des taxes a commencé avec la décentralisation. Dès lors, il est constaté une amélioration des recettes collectées parce que, dans une volonté de restaurer les capacités de gestion et d'autofinancement des villes, les autorités locales vont considérer les marchés urbains comme des équipements générateurs de ressources. Ce résultat est conforme à ceux de T. Paulais (1998, p. 38).

Les constructions récentes des marchés profitent en général plus aux communes qu'aux usagers à qui il est demandé de payer des taxes plus élevées. Une certaine prédominance des financiers et des gestionnaires dans la conception des projets urbains transforme ces marchés en instrument à alimenter les recettes municipales et non en service destiné à satisfaire un besoin d'intérêt général. Ce résultat est conforme à ceux de Le Bris (1999, p.12).

Dans l'Ouémé, comme dans l'ensemble du Bénin, avec la loi n° 2021 du 14 Décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin, les marchés font partie des atouts dont disposent les communes pour satisfaire les besoins d'intérêt général. De 2002 à 2021, sur 100 F CFA investis pour le développement, l'apport des marchés est de 1,74 F CFA. Ce montant variable par commune sert à la réalisation des infrastructures socio-communautaires pour le bien-être de tous.

V. CONCLUSION

Les marchés des communes du département de l'Ouémé sont des sources de financement de budgets communaux. Les ressources collectées varient d'une commune à l'autre selon le dispositif mis en place, la probité des agents collecteurs, mais aussi et surtout la nature (du marché, des équipements) et le niveau de fréquentation du marché. De 2002 à 2021, les marchés dans l'Ouémé ont permis de mobiliser 1,74 % de l'ensemble des budgets communaux exécutés. Ces fonds participent au financement du développement local à travers les différentes réalisations dans les domaines socio-économique et culturels.

RÉFÉRENCES

- [1]. **ADEGBINNI Antoine et BACHABI Albert (2005)** : Contribution des services Marchands au Développement des Communes en Républiques du Bénin. Mémoire du cycle II Enam, UAC / Abomey-Calavi, 87 p.
- [2]. **AGBOKAN Prosper (2013)** : Réseau des marchés dans la commune de Za-Kpota, Mémoire de maîtrise de géographie, UAC / FLASH / DGAT, 60 p.
- [3]. **AHONLONSOU Constant (2010)** : Contribution pour la mobilisation optimale des ressources financiers propres par les collectivités locales : cas de la commune d'Aplahoué (République du Bénin). Mémoire du cycle II Enam, UAC / Abomey-Calavi, 87 p.
- [4]. **BEAUJEU-GARNIER Jacqueline (1977)** : Géographie du commerce, Edition Masson, New York, Barcelone, Paris, 282 p.
- [5]. **BENGALY Youssouf et CAMARA Sidy (2009)** : Mobilisation des ressources financières dans les collectivités territoriales du Mali, cas de la commune rurale de Sangarébougou mémoire de maîtrise, Université de Bamako, 60 p.
- [6]. **DJIVO Mahoussi Epiphane (2009)** : Contribution des ressources locales à la mise en œuvre des Projets de Développement Communaux : Cas de la commune de Sèmè-Podji. Mémoire de Master-II, UPIB- UCL, 65 p.
- [7]. **GOMEZ COAMI Ansèque (2020)** : *Infrastructures Marchandes et Financement du Développement de la Commune de Savalou, Bénin*, International Journal of Progressive Sciences and Technologies (IJPSAT), ISSN : 2509-0119, Vol. 22 No. 2 September 2020, pp. 357-366.
- [8]. **GRIJOL Karine (1996)** : Les marchés hebdomadaires : un facteur essentiel du développement économique et social au Sénégal. L'exemple du marché de Ndioum. In : Cahier d'outre-mer. N°195-49 année. Juillet –septembre1996. Sahel, pp. 297 -316.
- [9]. **IGUE John Ogunsola (2008)** : Le secteur informel au Bénin : état des lieux pour une meilleure structuration, LARES, 58 p.
- [10]. **LALEYE Lucien Olatumbossun Adjao (2017)** : Réseau des marchés dans la commune de Sakété. Mémoire de Maîtrise de Géographie, FLASH, UAC, 98 p.
- [11]. **LEU Pierrick (2008)** : Le marché urbain : intervention de développement et modes d'approvisionnement par les acteurs locaux. Le cas du Grand Marché et du Marché aux légumes à Ouahigouya (Burkina Faso). Mémoire de Licence. Université de Neuchâtel, Institut de Géographie, 85 p.
- [12]. **PAULAIS Thierry (1998)** : Le marché dans la ville d'Afrique Noire : équipements publics et économie locale. Les annales de la recherche urbaine pp. 35-41.

- [13]. **POYAU Aurélie (2008)** : Mutation des marchés de la ville d'Abidjan (Côte d'Ivoire) : entre gestion et aménagement : Le cas de marché de Marcory. Mémoire de Maîtrise, Université de Provence, 129 p.
- [14]. **SCHWARTZ Daniel, (1995)** : Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes. 4è édition (Editions médicales Flammarion), Paris, 314 p.
- [15]. **TOLLENS Eric (1997)** : Les marchés de gros dans les grandes villes africaines. Diagnostic, rôle, avantages éléments d'étude et de développement Programme FAO « Approvisionnement et distribution alimentaire des villes de l'Afrique francophone », Collection « Alimentaire dans les villes », 20 p.
- [16]. **WILHELM Laurence (1997)** : Les circuits d'approvisionnement alimentaire des villes et fonctionnement des marchés en Afrique et à Madagascar. Programme FAO « Approvisionnement et distribution alimentaire des villes de l'Afrique francophone ». Collection « Aliments dans les villes », 62 p.
- [17]. **ZANNOU Sandé (2014)** : Gouvernance locale et stratégie de développement dans les communes du plateau au sud-est du Bénin / Thèse de Doctorat unique. FLASH/UAC, 288 p.
- [18]. **ZANNOU Sandé et TCHAOU Sèvègni Brice (2022)** : Aménagement et gestion des infrastructures marchandes dans la commune de Ouinhi au Bénin, International Journal of Progressive Sciences and Technologies (IJPSAT), ISSN : 2509-0119, Vol. 32 No. 2 May 2022, pp. 56-68.